37 GILN.3

ÉDITO



2016 est là avec ses nombreuses incertitudes pour notre pays, qu'elles soient liées à notre sécurité ou à nos problèmes économiques. Les baisses de dotation de l'État impactant directement les ressources des collectivités en général, la « NOTRe » n'échappe pas à la règle.

Ce faisant, notre commune reste en bonne santé financièrement et les élus, conscients de leurs responsabilités, se sont investis pour vous présenter un budget 2016 réaliste en tenant compte de la conjoncture. Pour la deuxième année, le Conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. Malgré les contraintes budgétaires, déjà en place et prédites dans le

futur, nous avons fait le choix de poursuivre les projets d'investissement sans avoir recours à l'emprunt tant pour la voirie, les bâtiments communaux, le cadre de vie que les affaires scolaires. Nous entendons également engager des études pour obtenir des éléments de réflexion et de planification à court et moyen termes qui nous permettront d'avoir du contenu pour nos budgets futurs.

Malgré les réformes, restons optimistes, confiants en l'avenir autour de nos valeurs communes du « bien vivre ensemble ».

> Yves Guyen Maire d'École-Valentin

MAÎTRISER LES GESTES QUI SAUVENT

Pascal Girard a rencontré Ghislaine Tatu, secrétaire de mairie dans des circonstances qui n'avaient rien d'administratives.



C'est suite à un malaise de son mari que Madame Girard, après avoir appelé les services de secours, s'est précipitée à la mairie, située juste en face de sa maison, pour venir chercher de l'aide auprès des secrétaires.

«Dans ces moments-là, les souvenirs reviennent vite. Me rappelant les gestes appris en formation il y a quelques années, j'ai pratiqué un massage cardiaque sans discontinuer jusqu'à l'arrivée des secours qui ont pris en charge la victime », témoigne Ghislaine. Une

collègue s'apprêtait à aller chercher le défibrillateur situé dans le local des vestiaires du foot, quand elle a entendu les sirènes des voitures de secours qui arrivaient. Grâce à l'intervention rapide et efficace de Ghislaine, Monsieur Girard n'a pas de séquelles. Pour cet «acte de courage et de dévouement», Ghislaine a reçu les félicitations du Préfet du Doubs. Depuis ce jour, les deux familles ont noué des liens d'amitié très forts.

En 2013, la mairie s'est engagée dans une démarche de prévention des accidents cardiagues en installant 4 défibrillateurs et organisant des-formations. À ce titre, elle a reçu le Label «ma commune a du cœur» en octobre 2015.

Pour 2016, l'implantation des défibrillateurs (plan disponible dans le livret annuel) sera revue, des formations sont proposées aux personnels municipaux et aux Écovaliens.

Enfin en juin, une action de sensibilisation et d'information est programmée auprès des enfants du groupe élémentaire.

Commissions municipales Voirie - Sécurité - Urbanisme - Finances	2 - 3
Comités consultatifs Développement durable et cadre de vie Scolaire - Médiathèque	4 - 6
Associations ASEV - ACEV - Kermesse - Don de moelle Les granges de Valentin	6 - 7
3 questions à André Baverel	8

CITOYEN UN JOUR, **CITOYEN TOUJOURS**

État civil - Le saviez-vous ?

L'année 2015 et ce début d'année 2016 ont bouleversé, meurtri, atteint chacun dans sa chair et ses valeurs.

Les tragiques événements subis ont aussi provoqué et déstabilisé les fondements mêmes de la cohésion nationale, l'importance du vivre ensemble. Aussi, il est essentiel de réaffirmer les principes dont notre pays est historiquement dépositaire. La devise républicaine de Liberté, d'Égalité et de Fraternité doit, plus que jamais, être expliquée, défendue et promue. Elle est aussi indissociablement liée à celles de Citoyenneté et de Laïcité, garantes de paix et d'harmonie sociale.

Alors, portons l'attention nécessaire aux plus jeunes et saluons l'engagement de leurs maîtres et parents pour les encourager dans la voie de la citoyenneté. L'objectif partagé est l'adhésion comprise et sans réserve à ces valeurs communes. Le rassemblement autour des cérémonies commémoratives participe de ces enjeux.



Le Maire et le Conseil municipal vous invitent à la commémoration du 8 mai 1945 à 18 heures, suivie du pot de convivialité au CAL.

VOIRIE

TRAVAUX VOIRIE Projets 2016 - 2018

Le programme pluriannuel des travaux de voirie vise la requalification de la rue des grands Essarts, avec l'aménagement des trottoirs, des stationnements, la réfection de la chaussée en intégrant les besoins de modification des réseaux.

Nous lancerons deux études et diagnostics en 2016. Ils concernent la rue de l'Amitié et la rue de la Combe du Puits. Les carrefours, l'écluse du pont de l'Amitié, la circulation parasite sont des points noirs de la circulation dans ces rues. Ces études seront support de réflexion sur l'aménagement de ces voies de circulation traversantes.

Pour les bâtiments communaux, la réfection de la toiture de la mairie est programmée.

AD'AP Agenda d'Accessibilité Programmée

Dans le cadre des travaux d'accessibilité à réaliser en 2016 sur les bâtiments communaux, les premières adaptations sont programmées au budget avec une enveloppe budgétaire de 36 000 €.

L'intégralité des aménagements, qui demandent des études préalables avant tout engagement de travaux, est à réaliser avant 2018. Les plus importants concernent les sanitaires et les accès du CAL, à l'étage et dans la salle de sport au rez-de-chaussée, les sanitaires de la maison communale de Valentin et les vestiaires du local sportif au stade. En début d'année, l'entrée de la mairie a été aménagée pour l'accessibilité : un détecteur de présence entraîne l'ouverture automatique de la porte. Concernant les voiries, la plupart des adaptations préconisées dans le cadre du premier audit sont réalisées. Elles concernent principalement la rue de la Tuilerie, le giratoire du centre village, la rue de la Combe du Puits. La mise à niveau des trottoirs au droit des passages piétons sera à poursuivre. La plupart seront entrepris au fur et à mesure du traitement de ces voies. Certains seront anticipés à défaut de travaux d'aménagement à court terme.



SÉCURITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE

La réunion du 18 janvier dernier entre les référents de la commune et le représentant de la gendarmerie a permis de tirer le bilan comparatif des 2 années écoulées, en matière de lutte contre la délinquance de proximité (cambriolages, vols avec ou sans effraction).

Ces chiffres ne sont pas bons et renforcent notre volonté de mettre en place tous les moyens à notre disposition afin de lutter contre ce fléau présent sur notre commune. Quinze cambriolages ou tentatives sont constatés sur l'année 2015, contre cinq en 2014. La plupart de ces faits ont eu lieu au sein de maisons non protégées par un système d'alarme ou de surveillance et se sont déroulés en fin d'après-midi ou lors de très courtes absences des propriétaires.



VIDÉO-PROTECTION

Les 19 caméras composant notre système de vidéo-protection sont opérationnelles depuis le courant du mois de janvier 2016.

Ces caméras perfectionnées filment uniquement le domaine public et en aucun cas les parties privatives situées aux alentours. Les images sont enregistrées de jour comme de nuit, sur une période de 20 jours.

Depuis le début de l'année, les gendarmes ont utilisé notre dispositif à plusieurs reprises, en vue d'authentifier des véhicules qui auraient été utilisés pour d'éventuels cambriolages.

Néanmoins, nous avons constaté la nécessité de faire évoluer notre système dans le courant de cette année, notamment en assurant la couverture de certaines zones complémentaires d'une part, et d'augmenter les caractéristiques techniques de certaines caméras, d'autre part.

VOISINS VIGILANTS

Avec quelques mois de recul depuis la mise en place du dispositif Voisins Vigilants, essentiellement fondé sur la solidarité du voisinage, appuyé par la mairie de notre commune, nous constatons que le dispositif d'origine a évolué. La sectorisation et le jumelage de nos communautés a permis de diminuer les 16 communautés initiales à 7 à ce jour. 71 foyers étaient inscrits sur le site en octobre 2015. Nous totalisons 111 foyers inscrits sur les 7 communautés en mars 2016.

Ce dispositif séduit les écovaliens et nous pensons qu'il contribue à leur sécurité. Continuons à ouvrir l'œil...

URBANISME

P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

Par délibération, en date du 15 janvier 2016, les conseillers municipaux ont approuvé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Ce document de planification vient remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) et définit les différentes possibilités de construction ainsi que les règles qui s'y appliquent sur tout le territoire communal.

Le PLU est exécutoire depuis le 24 février 2016, il est à la disposition du public en mairie. Le plan de zonage et le règlement de ce dernier sont consultables sur le site Internet de la Mairie.

www.ecole-valentin.fr

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES

UN BUDGET PRIMITIF 2016 ÉQUILIBRÉ ET MAÎTRISÉ

Avec un résultat cumulé à fin 2015 supérieur à un million d'euros, et après une année supplémentaire sans emprunt, notre commune, malgré les fortes baisses de dotation d'état, peut envisager 2016 relativement sereinement. Par ailleurs, il est à noter que pour la deuxième année consécutive, le taux communal des impôts locaux restera inchangé.

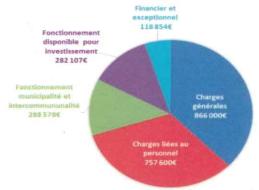
Les dépenses de fonctionnement restent similaires aux autres années à 2313000€. Les charges générales regroupent principalement la maintenance de la voirie et des bâtiments ainsi que le fonctionnement des activités liées au scolaire et au périscolaire. Les dépenses de personnel représentent une part importante de notre budget, l'augmentation constatée est compensée en grande partie par des remboursements, correspondant soit à des personnes absentes, soit à des compensations pour un emploi d'avenir. 2016 sera la première année complète où la délégation de service public viendra remplacer des dépenses (et des recettes) au niveau de notre budget, expliquant certaines modifications apparentes.

Les recettes de fonctionnement, pour un montant qui s'élève à 2313 000€. proviennent principalement du produit des taxes et impositions (habitation, foncières : bâties et non bâties, TLPE, attribution de compensation de la TP...) à hauteur de 65.34 %, des dotations de l'État pour 11.03 % et des revenus des immeubles (loyers gendarmerie) pour 15,27 %, entre autres.

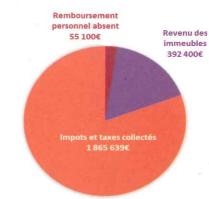
Nos dépenses d'investissement, d'un montant de 1217379€, se répartissent comme suit. Au niveau de la voirie, sont prévus des chantiers importants tels que la rue des grands essarts. Les bâtiments voient également la première tranche de mise en conformité pour l'accessibilité. Enfin quatre opérations importantes concernent le cadre de vie : la montée en puissance du 0 phyto, l'achèvement de l'espace biodiversité, le paiement de la vidéo surveillance et une provision relative au projet de protection contre les nuisances sonores de la RN57.

L'ensemble des recettes d'investissement se monte à 1700000 € avec un solde d'investissement reporté pour 720000€. 43% proviennent de l'excédent de la section de fonctionnement, 14 % du FCTVA et de la Taxe d'Aménagement et 44 % des subventions d'investissement demandées auprès de l'État, l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional, de la CAGB, entre autres.

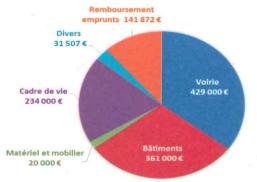
Grâce à un autofinancement supérieur à notre objectif de 250 000 € annuel, l'année 2016 nous laisse encore la possibilité de faire face à des imprévus, sans avoir recours à l'emprunt. Dans un contexte où l'État se retire encore du financement des communes, il nous faudra également anticiper les impacts de la Loi NOTRE.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE CADRE DE VIE

CAMPAGNE « ZÉRO PHYTO »

Cette année, nous n'utiliserons pas de produits chimiques pour désherber les trottoirs et espaces publics. L'équipe des techniciens municipaux s'activera à mettre en œuvre des méthodes alternatives pour répondre au mieux aux exigences que la commune s'est fixées. Les niveaux d'entretien des zones sont différents en fonction des exigences environnementales, de santé publique, de sécurité, de fonction et d'esthétisme.

Nous avons retenu trois niveaux

Niveau 1 (rouge): pas ou peu de tolérance quant au développement de l'herbe spontanée. Sont concernés principalement les espaces et rues du centre de village, à proximité du groupe scolaire et des aires de jeu.

Niveau 2 (orange) : tolérance limitée de l'enherbement, mais surtout contrôlé et limité en hauteur pour les espaces et rues traversantes du village.

Niveau 3 (vert): tolérance de l'enherbement, voire recherche de la colonisation par l'herbe, contrôle et maîtrise de la pousse pour les espaces et rues à l'intérieur des quartiers. Un document reprenant la cartographie des espaces publics concernés sera diffusé courant mai. Nous souhaitons associer les administrés à cette démarche afin qu'ils adhèrent au projet et nous apportent leur aide. Déjà aujourd'hui, certains Écovaliens végétalisent l'espace public devant leur habitation, d'autres enlèvent les herbes folles qui poussent sur leur trottoir...

Cette année 2016 est une année test. Des évaluations mensuelles seront réalisées afin d'être réactifs sur le suivi. Vous pouvez nous aider en nous faisant part de vos remarques et suggestions en mairie.

Cette démarche doit répondre aux enjeux :

- environnementaux

Réduire les pollutions par les phytosanitaires

- sociaux

Santé des administrés, sensibilisation, amélioration du cadre de vie

Economiques
Optimisation des moyens humains et financiers

démonstration de matériel et informat sur les bonnes pratiques sur les bonnes pratiques

en septembre

BIODIVERSITÉ

OUVERTURE AU PUBLIC en juin 2016

inauguration le 10 septembre

avec des animations dans le verger, autour de la mare, vers le rucher, etc. PERMIS DE VÉGÉTALISER

La municipalité vous propose de créer vos « jardins de rue » par des plantations sur les espaces publics et vos trottoirs. L'idée de végétaliser les trottoirs va dans le sens de la démarche sans pesticide.

Pour encourager et encadrer cette action, la commune propose une charte précisant les démarches (distances, nature des plantations recommandées ou interdites, etc.). Ce document est disponible en mairie et sur le site. Nous avons la possibilité d'embellir École-Valentin, et d'en faire un village où il fait bon vivre!

Alors, accueillons les fleurs de bitume et de pavés...

L'ARBRE AU FIL DES SAISONS

C'est le thème de travail des enfants des classes CP et CE1 du groupe élémentaire. Suite à leur visite au verger de l'espace biodiversité, en novembre 2015, ils ont assisté à la plantation des arbres.

Dans le même temps, Henri Renaud, référent de l'association « les jardins de cocagne », présentait les différentes parties de l'arbre, racines, tronc, branches tout en expliquant son développement.

Des visites régulières sont prévues afin de suivre l'évolution des arbres au fil des saisons et des années.



Numéro 3 - Avril 2016

COMITÉS CONSULTATIFS



SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE

SÉANCES « CÂLINS » AU PÉRISCOLAIRE

Les activités des NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) de ce début d'année sont axées sur la sensibilisation à la cause animale par une approche ludique et interactive. C'est Bali, qui a animé les premiers ateliers. Bali n'est ni une élève, ni une animatrice, mais une chienne berger belge tervuren. Avant d'intervenir, Bali, la chienne de Mélissa Foliguet, Directrice adjointe du centre de loisirs et périscolaire, a reçu les formations nécessaires de



dressage pour obtenir la qualification de chien visiteur. Elle est déjà intervenue en accompagnement dans des maisons de retraite, des services de soins palliatifs et auprès de personnes en difficulté. Dans le cadre de ces ateliers de zoo animation, les enfants, par groupe de deux, effectuaient des exercices de dressage, de soins, de guide et de comportement à adopter face à un animal. Cet atelier a remporté un grand succès car cette démarche permet de valoriser l'enfant et surtout, de renforcer la confiance en soi. D'autres ateliers sont prévus dans le cadre des mercredis du centre de loisirs : la découverte des « petits êtres » comme les abeilles avec le SAD (Syndicats des Apiculteurs du Doubs), la sensibilisation à l'abandon, les animaux domestiques et sauvages, à poils et à plumes. La rencontre avec des petits animaux, reptiles et volatiles est programmée avec l'organisation de spectacles par les associations «la chouette de l'espoir » de Dijon et l'AZE (Association de Zoothérapie Est) de Besançon.

COMITÉ CONSULTATIF PETITE ENFANCE

La commune d'École-Valentin a commencé à mener une réflexion sur les services de la petite enfance (en particulier l'accueil des moins de 3 ans) existants ou à mettre en place sur son territoire.

Différents partenaires (parents, assistantes maternelles et élus) concernés par le sujet ont participé à une première réunion le 1er décembre 2015.

Une présentation animée par Lise Verpillet, responsable du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s du Canton d'Audeux a permis à l'assistance de mieux appréhender le sujet. Un premier temps a été consacré à «l'état des lieux Petite Enfance» sur la commune qui donnait des informations chiffrées sur le nombre d'enfants et les modes de garde actuellement choisis par les familles. La présentation détaillée des différents modes d'accueil de la Petite Enfance possibles (crèches, micro-crèches, garderies, assistant(e) s maternel(le)s, Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), gardes à domiciles... a suscité nombre de questions de la part des participants.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Dans le cadre du projet pédagogique «l'école, maison commune au cœur de la République» sur lequel elles travaillent, les deux classes de CM1-CM2 ont été reçues en mairie par Monsieur

scolaires. Lors de cet échange, les élèves ont émis le souhait de créer un Conseil

le Maire et l'adjointe en charge des affaires Municipal des Enfants (CME). Un groupe de travail constitué de quatre membres du conseil municipal, qui a accepté le projet, a défini les modalités de la mise en place du Conseil Municipal des Enfants. Les élections des 12 conseillers (6 CM1, 6 CM2) auront lieu le 27 avril 2016. L'installation officielle du CME, ouverte au public, se déroulera le samedi 28 mai à la mairie.



COMITÉ CONSULTATIF SCOLAIRE : PREMIER BILAN DSP (Délégation de Service Public)

Réunissant parents, enseignants, animateurs de l'UFCV et élus, le comité consultatif scolaire s'est accordé à reconnaître pour ce premier semestre, un bilan globalement très positif de cette nouvelle organisation concernant la restauration scolaire, les Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP) et les garderies du matin et du soir.

Les effectifs de l'accueil périscolaire restent stables. La fréquentation des NAP enregistre une augmentation de 8% par rapport à l'année scolaire précédente. Environ 67% des enfants de la maternelle et 68% des enfants de l'élémentaire sont régulièrement inscrits aux activités. Les parents, comme les enfants, apprécient particulièrement la qualité des animations proposées par une équipe d'animateurs qualifiés, stables et impliqués dans leur mission. L'originalité des activités reflète une véritable réflexion pédagogique dans un souci de renouvellement constant et une vigilance particulière accordée au rythme des enfants selon leur âge. Que de découvertes en perspective pour les enfants!

La gestion dématérialisée des inscriptions est également très appréciée : 97% des familles y ont recours. De nouveaux projets pédagogiques passionnants sont en cours d'élaboration...

Comme elle s'y était engagée, la commune participe financièrement au coût de ces activités. Les familles apprécient de bénéficier de prestations d'une telle qualité sans avoir à subir d'augmentation de tarifs.

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION « ENFANCE »

Toujours en quête d'animations attractives, la médiathèque d'École-Valentin a présenté

durant plusieurs semaines la très belle exposition d'Anny Delacroix intitulée « enfance ». L'artiste a dédié cette exposition aux enfants du village, auprès desquels elle a exercé son métier de professeur des écoles pendant sept ans. Une trentaine de visages d'enfants de tous pays ont invité les visiteurs à voyager au pays du rêve, de la poésie et de l'enfance. Ses peintures reflètent son goût de l'ailleurs et évoquent ses souvenirs de voyages.

«Comme on se projette toujours dans la réalisation d'un portrait, c'est souvent mon propre ressenti qui transparaît à travers ces différents visages que les visiteurs qualifient souvent de vivants et d'expressifs. J'aime cette citation : "les yeux sont le miroir de l'âme"».

Anny Delacroix, secondée par Simone Billet et Gisèle Régnier, a également animé avec enthousiasme un atelier : «drôles de têtes » avec une douzaine d'enfants pleins d'imagination et de créativité qui ont pu donner libre cours à leur fantaisie débridée.



Vous aimez lire et échanger sur vos lectures ?

Alors participez au prix inter-médiathèques
d'École-Valentin et de Pouilley-les-Vignes
du meilleur roman et roman policier
jusqu'à juin 2016.

Renseignements à la médiathèque.

LE 30 AVRIL 2016 DE 13h30 à 17h30 DE 13h30 à 17h30 Au centre Périscolaire d'Ecole-Valentin Au centre Périscolaire d'Ecole-Valentin Au centre Périscolaire d'Ecole-Valentin Au centre Périscolaire d'Ecole-Valentin Arelier sensoriel Arelier sensoriel

ASSOCIATIONS

ATELIER THÉÂTRE À LA CULTURELLE

Vivien Pianet anime, tous les lundis soirs, depuis la rentrée 2015, un atelier théâtre, auquel participe une dizaine de personnes.

Les comédiens en herbe, nous proposeront un spectacle au mois de juin. Ils interprèteront une pièce de Jean Michel

Ribes, «musée haut, musée bas», qui met en scène, à travers une multitude de décors, une douzaine de personnages, artistes, visiteurs, conservateurs et guides, qui s'éparpillent dans le grand bazar de la culture d'aujourd'hui exposée sous toutes ses facettes.



LES VANNIERS TRESSENT

Le groupe des vanniers a rejoint l'association culturelle en 2015, suite à la dissolution du Réseau d'Échanges et de Savoirs du canton d'Audeux.



L.I.A. (Low Impact Aerobic)

Dans le cadre de la section gym de l'ASEV, un cours dans cette nouvelle discipline, est mis en place depuis la rentrée de septembre. Ce cours, issu du traditionnel aérobic, permet aux adhérentes de se dépenser en rythme, tous les mardis soirs, à 18h45, sur une nouvelle chorégraphie réalisée ensemble dans la bonne humeur. Ainsi, cette séance cardiovasculaire, animé par Catherine Girard, permet de travailler la coordination, la mémoire et bien sûr la tonification musculaire.

En 2001, Alain Bardey, à la suite d'un stage organisé par André Vacheret, crée le club avec 6 adhérents. Début 2016, il en compte 44 qui se retrouvent tous les quinze jours, le mardi, à la Maison Communale de Valentin. Des stages sont organisés régulièrement, animés par des experts, qui transmettent leur savoir-faire : les différentes techniques, la position des mains, et apprennent la manipulation des principaux outils du vannier : la serpette, le sécateur, le poinçon, la batte pour tasser l'osier, qui provient exclusivement de Fay-Billot.

Sous la houlette de Bernard Vaucheret et

Claude Chapelan, ils fabriquent des paniers ronds, ovales, carrés, des fleurs en copeau. Et, pour un exercice en grandeur réelle, un groupe de vanniers a tressé la barrière en osier le long du sentier de l'espace biodiversité.



méro 3 - An



LA FÊTE DES VOISINS

C'est un moment généreux et festif qui permet les rencontres. Ce rendez-vous peut être simple et convivial! Tout le monde participe, « les grands et les petits » en apportant quelque chose à boire ou à manger.

En rencontrant ses voisins, on crée des liens de proximité, on brise la solitude, on accepte la diversité et on échange. C'est plus facile autour d'un petit plat ou d'un verre partagé. Quelques quartiers le font déjà sur notre commune, avec un réel succès. Envie d'organiser une fête des voisins? Rien de plus simple! Contactez vos voisins, il faut juste amorcer l'idée. Définir une date en fonction de la météo ou prévoir une solution de repli si le temps est mauvais... Et surtout, pensez à prendre une photo pour immortaliser le moment!

Cette année, la mairie met à votre disposition des gobelets «écocup» réutilisables et siglés avec le logo de la commune. L'organisateur de la fête des voisins contacte la mairie, quelques jours avant, pour commander le nombre de gobelets nécessaires. Et que la fête commence!

KERMESSE RECHERCHE BÉNÉVOLES

Le succès de la 47è kermesse en 2015 démontre encore une fois que cette manifestation est intégrée dans la vie municipale, plusieurs générations d'Écovaliens s'y retrouvent avec plaisir.

Mais d'année en année, l'équipe des bénévoles doit être renouvelée pour remplacer les anciens ou les personnes qui quittent la commune. Régulièrement, les organisateurs lancent un appel pour recruter de nouveaux bénévoles. Vous pouvez venir aider pour le montage et le démontage des stands le vendredi après-midi, samedi matin et lundi matin. Aider également à tenir un stand d'animation ou de restauration pour deux heures, quatre heures... selon le temps dont vous disposez. Les organisateurs recherchent également de nouvelles idées d'animation, des lots pour récompenser les gagnants, etc.

Si vous souhaitez vous investir et ainsi, contribuer à la réussite de la kermesse les 14 et 15 mai 2016, contactez Yves Faivre ou Bernadette Gruet.



SAINT-VALENTIN 2016

La fête de la Saint-Valentin, préparée par l'association «les Granges de Valentin», sous la houlette dynamique de son Président, Georges Roux, a rassemblé une centaine de Valentins et Valentines pour fêter cette quinzième édition. Ce fut une journée magique au sens propre comme au figuré. Un prestidigitateur fit éclater des applaudissements des participants qui essayaient de deviner ses tours de passe-passe astucieux.

DON DE SANG DON DE MOELLE OSSEUSE DON DE VIE

La moelle osseuse produit les cellules souches hématopoïétiques qui sont à l'origine des cellules sanguines : globules rouges, globules blancs et plaquettes.

La moelle osseuse n'a rien à voir avec la moelle épinière située dans la colonne vertébrale. La moelle osseuse est contenue dans les os, principalement dans les os du bassin.

Pourquoi donner sa moelle osseuse?

Certaines maladies nécessitent une greffe de moelle osseuse. Dans 80% des cas il s'agit de soigner un cancer du sang ou un déficit immunitaire. C'est dans une même famille qu'on a le plus de chances de trouver une personne compatible au don de moelle osseuse. La compatibilité entre deux individus non apparentés est très rare: 1 chance sur 1 million.

Conditions d'accès au don volontaire de moelle osseuse

- être en bonne santé
- être âgé de plus de 18 ans et de moins de 51 ans (on reste inscrit sur le registre des volontaires au don jusqu'à 60 ans)
- faire une prise de sang (typage HLA)
- répondre à un questionnaire lors d'un entretien médical.

Objectif: 250 000 donneurs

L'Établissement Français du Sang est engagé aux côtés de l'Agence de Biomédecine pour développer le registre national de donneurs volontaires de moelle osseuse. L'objectif est d'atteindre un total de 250 000 volontaires donneurs inscrits en France en 2016.

COLLECTES DON DU SANG 16 juin 22 septembre 1ºr décembre



BIENVENUE À MICHEL NAAS, NOUVEAU PRÊTRE

Originaire de Valdoie, près de Belfort, il a commencé son ministère en 1980 à la paroisse Saint-Martin des Chaprais, comme vicaire. Nommé en 1992 à la paroisse Saint-Claude de Besançon, il a ensuite rejoint Baumes-les-Dames et Rougemont avant de venir sur notre secteur. Il a en charge les paroisses du Val des Salines, des Rives de l'Ognon et du Val de la Dame Blanche. A son arrivée, en octobre 2015, Michel Naas a apprécié l'accueil chaleureux des paroissiens de notre commune.

3 QUESTIONS À...

André Baverel

Le 21 novembre 2014, André Baverel recevait la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, concrétisation de 37 années d'engagement au service de notre commune, dont 25 en tant que maire, et 12 comme élu au conseil municipal. Maire d'École-Valentin de 1983 à 2008, il a impulsé les changements nécessaires, anticipant l'évolution du village vers un espace péri-urbain, en gérant au mieux les contraintes et difficultés.



Depuis 1983, le village a beaucoup évolué au niveau démographique et économique. Comment avez-vous anticipé et accompagné cette évolution ?

Des étapes importantes ont ponctué cette évolution. Au début des années 80, l'aménagement de la zone d'activité commerciale, avec la création du SIEV, (Syndicat Intercommunal de l'Échangeur de Valentin) et l'arrivée de l'autoroute ont été les évènements déclencheurs de cette évolution dans les secteurs aussi divers que l'activité automobile, les transports, l'industrie, le commerce, les loisirs et l'habitat. À cette époque, il y avait 600 emplois, aujourd'hui, plus de 2 000. Le village comptait 1 240 habitants (2 450 aujourd'hui) et la démographie a évolué très rapidement avec la construction de lotissements autour du cœur du village. Les travaux d'urbanisme et d'aménagement de voiries ont suivi. Le besoin de création ou d'agrandissement de bâtiments publics est apparu comme une évidence. Nous avons engagé la construction du CAL, en 1987, l'extension du groupe scolaire en 1992 et 2005, le local technique des ateliers municipaux en 1995, ouvert et inauguré la médiathèque et le centre périscolaire en 2003. La gendarmerie a été construite en 2004 permettant d'accueillir 21 gendarmes. En 2006, le projet de construction d'une MARPA a été lancé. Elle a été inaugurée en 2014.

Parmi ces réalisations, quelles sont celles qui ont marqué ces 25 années?

Les aménagements des bâtiments municipaux, pour améliorer et offrir de meilleurs services aux Écovaliens, furent des évènements marquants dans l'évolution de la commune. Certains aménagements de zones ont été difficiles, il a fallu tenir compte des contraintes existantes. Par exemple, la ZAC du Vallon, crée en 1996, était traversée par une ligne à haute tension qui a été démontée en 2013. Au niveau de l'agglomération, à la vice-présidence aux transports, avec les élus bisontins, j'avais en charge le projet Ginko pour une optimisation de l'offre de transport public. Je me souviens aussi des difficultés qui ont jalonné mon parcours de maire telles celles concernant le dossier du complexe cinématographique Mégarama. Son ouverture a eu lieu en décembre 1999, au terme de 3 ans de procédures et de recours administratifs. L'aménagement du rond-point de la place de la mairie en 1992 a suscité beaucoup de réactions. Les nuisances sonores liées à la mise en deux fois deux voies avec un accroissement du trafic de la RN 57, ont également été des sujets de préoccupation constants, qui restent d'actualité.

A-t-il été difficile de concilier vie professionnelle, familiale et d'élu?

Non, car, heureusement, j'ai eu le soutien indéfectible de mon épouse. Elle était très présente auprès de nos quatre enfants et m'a toujours soutenu dans les moments difficiles. Désormais, je dispose de plus de temps libre et j'apprécie de le consacrer à ma famille et mes petits-enfants. *Propos recueillis par Patricia Peltier*.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

12/11/2015 LAMY Diane 24/11/2015 COLIN Adèle 01/12/2015 ROUGE Aloïs 06/12/2015 CASOLI Mila

23/12/2015 MANCHON Malow

28/03/2016 LOYE Lilian

MARIAGES

06/12/2016 TRISTRAM Julia et PASSINGE Julien

DÉCÈS

05/12/2015 ISLAMOVIC Abdulah 28/01/2016 GUERLOT Michel

31/01/2016 DELAVAUX veuve MICONI Marguerite

10/02/2016 MARGUIER René 12/02/2016 GUILLAUME Michel

Le saviez-vous ?

La rue de la Tuilerie doit son nom à la tuilerie qui a su profiter des importants bancs de marne dans ce secteur. Construite en 1840, la tuilerie produisait 70 000 tuiles par an en 1842. La modernisation progressive a porté la production annuelle à 1 000 000 de tuiles anciennes et 500 000 briques dans les années soixante. Elle faisait vivre une bonne partie des habitants d'École, en particulier des familles italiennes venues s'installer au village dans les années 1950. Son activité cessa en 1971, suite au décès accidentel de son propriétaire Robert DELAVAUX, alors maire du village. Reprise quelques mois après, elle fut totalement détruite par un incendie en 1973.

Directeur de publication : Yves Guyen. Coordination rédaction : Patricia Peltier. Ont contribué à la rédaction de ce numéro et aux photos : Brigitte Andreosso, Martine Bouveret, Jean-François Bringout, Yves Guyen, Jean-Claude Grosso, Philippe Guerder, Serge Mélières, Jean-Paul Mussot, Patricia Peltier, Georges Roux, les présidents des associations, les responsables des sections sportives, culturelles et de l'UFCV. Dessins de Carine Esprit. Tirage : 1 200 exemplaires. Parution semestrielle. Prochaine parution : octobre 2016. **Courriel de la mairie : mairie @ecole-valentin.fr**. Maquette et impression : VALENT' IMPRIMERIE - RCS Besançon B 403 838 501 - Tél. 03 81 80 66 29. *Imprimé avec des encres végétales, sur papier certifié 100% PEFC™ issu de forêts gérées durablement.*Ne pas jeter sur la voie publique.